

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1516

présenté par

Mme Dupont, Mme Lenne, M. Pellois, M. Baudu, M. Girardin, Mme Kamowski, Mme Krimi,
M. Daniel, M. Zulesi, Mme Hammerer, Mme Sarles, Mme Do, M. Besson-Moreau, Mme Essayan,
Mme Muschotti, M. Cesarini, M. Haury, M. Fiévet, Mme Bagarry et M. Rebeyrotte

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 28, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.